



Assemblée générale

Distr. limitée
30 décembre 2005
Français
Original: anglais

Soixantième session

Point 73 a) de l'ordre du jour

Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire d'urgence fournie par les organismes des Nations Unies

**Botswana, Burkina Faso, Cameroun, Canada, Cap-Vert, Chine,
Djibouti, Égypte, Israël, Jamahiriya arabe libyenne, Lesotho,
Libéria, Maroc, Mozambique, Nigéria, Ouganda, Rwanda,
Singapour, Somalie, Swaziland et Zambie : projet de résolution**

**Aide aux survivants du génocide de 1994 au Rwanda,
en particulier aux orphelins, aux veuves et aux victimes
de violences sexuelles**

Additif

Ajouter les pays suivants à la liste des auteurs du projet de résolution :

**Afrique du Sud, Allemagne, Angola, Arménie, Autriche, Belgique,
Burundi, Croatie, Danemark, ex-République yougoslave de Macédoine,
Finlande, France, Grèce, Italie, Jamaïque, Kenya, Maurice, Monaco,
Norvège, Pays-Bas, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande
du Nord, Slovaquie, Soudan, Suède, Timor-Leste et Tunisie**

